



ABONNEMENTS
Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—
Compte de Chèques postaux **IV b 426**

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES
suisse 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : PUBLICITAS, Société Anonyme Suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds et succursales en Suisse et à l'étranger.

La note allemande à la Suisse

Au moment même où les Chambres fédérales sont réunies et alors que de pénibles débats paraissent devoir accompagner les discussions qui seront provoquées par l'examen de notre situation économique, on lira avec intérêt que, contrairement à ce que l'on pouvait craindre, contrairement aussi à l'opinion qu'on s'en fait à l'étranger, le Conseil fédéral avait eu, vis-à-vis de l'Empire d'Allemagne, l'attitude courageuse et digne qu'il fallait avoir.

Au moment où, le 8 juin dernier, le gouvernement allemand adressa sa note comminatoire au Conseil fédéral, dit un correspondant du *Journal de Genève*, des négociations économiques étaient engagées depuis plusieurs mois entre la Suisse et les Alliés, et les représentants des ministères français et britannique des affaires étrangères avaient déjà exprimé au directeur de la S.S.S., à l'intention du Conseil fédéral, le vœu que des délégués spéciaux fussent envoyés à Paris pour préparer des négociations verbales sur la question des compensations. Lorsque, donc, des journaux français, et mêmes suisses, prétendirent que la Suisse envoyait des délégués à Paris sous la pression de l'Allemagne, ils présentaient les faits d'une façon inexacte.

Comment s'est créée cette légende? C'est une erreur de tactique du Conseil fédéral qui lui a donné le jour: la communication solennelle faite par M. le conseiller fédéral Schulthess à la séance du Conseil national du 20 juin, communication suivie, dans un délai restreint, de l'avis que des délégués allaient être envoyés à Paris, fit naître l'impression, erronée, que la Suisse agissait comme porte-parole de l'Allemagne.

Les conséquences déplorables de cette erreur n'ont pas tardé à se faire sentir; ce que les Alliés auraient pu accorder à la Suisse, en raison de sa situation économique difficile, ils ne pouvaient le concéder à des négociateurs qui, en face de l'opinion publique, avaient l'apparence de présenter des revendications allemandes. Si,

dans ces conditions, le cabinet Briand était entré dans les vues du Conseil fédéral, il aurait été renversé dans les quarante-huit heures. C'était, du moins — nous dit-on — sa conviction. En lançant dans le monde, par la bouche de M. Schulthess, la nouvelle de la menace allemande, le Conseil fédéral ne paraît pas s'être rendu compte qu'il conduisait ses négociateurs dans une impasse et qu'il rendait vaines les démarches qu'il tentait à Paris par leur intermédiaire: il oubliait, lui qui jouit en fait de l'inamovibilité, qu'en France l'influence de l'opinion publique sur les actes du gouvernement est considérable.

A cette première erreur, le Conseil fédéral en ajouta une seconde. Nous avons constaté, qu'il avait envoyé, à Berlin, une réponse énergique à la note du 8 juin. Pourquoi l'avoir laissé ignorer? Il est évident que si, publiquement, il avait déclaré: «J'ai répondu à l'Allemagne que la Suisse était décidée à tenir scrupuleusement les promesses qu'elle avait faites aux Alliés, et je m'étonne que le gouvernement impérial manifeste l'intention de ne pas tenir les engagements qu'il a contractés avant la guerre», la position des négociateurs suisses à Paris, aurait été fortifiée; apprenant que le Conseil fédéral avait répondu avec fermeté à l'Allemagne, l'opinion publique française aurait créé, autour des négociations, une atmosphère sympathique qui aurait permis peut-être aux Alliés de répondre d'une façon moins négative aux demandes formulées par notre gouvernement.

Deux tactiques pouvaient être adoptées: celle du secret, ou celle du grand jour. Inutile de dire que nous préférons la seconde. Mais, en tous cas, l'emploi de la méthode consistant à dire: «L'Allemagne nous menace», sans ajouter: «Nous lui avons répondu énergiquement», rendait inévitable l'échec des négociations de Paris.

Les demi-révélation sont dangereuses, parce qu'elles induisent l'opinion publique en erreur: sachant quelque chose et ignorant le reste, la presse tire des conclusions

erronées de sa connaissance partielle de la situation diplomatique. C'est ce qui a créé, autour de cette conférence, une atmosphère qui a paralysé la bonne volonté que désiraient manifester, à l'égard de la Suisse, les gouvernements alliés.

Le Conseil fédéral aurait pu espérer de tout autres résultats s'il avait su, au moment opportun, se rendre publiquement justice à lui-même.

Ce qui précède nous procure comme un soulagement et on a l'impression que le Conseil fédéral a simplement commis une erreur de tactique, infiniment regrettable, il faut bien le reconnaître.

Un proverbe dit: La parole est d'argent et le silence est d'or. Si le Conseil fédéral avait parlé le peuple suisse aurait approuvé et le malentendu avec les Alliés ne se serait pas produit.

Pour soutenir le mark

La semaine dernière sont arrivés en Suisse des notabilités de la finance allemande, entre autres MM. Gwinner et Mankiewitz, directeurs de la «Deutsche Bank»; Furstenberg, de la «Berliner Handelsgesellschaft»; von Strauss, de Stuttgart, etc. La plupart sont descendus à Zurich.

Nous croyons savoir que ces messieurs s'efforceraient d'obtenir, avant que soit parachevé l'accord économique avec l'Allemagne, des concessions financières de la Suisse. La modalité de ces concessions — à supposer que la démarche de ces négociateurs officieux aboutisse — n'est pas encore définitivement arrêtée.

On sait que le Conseil fédéral avait songé à publier une ordonnance interdisant l'émission en Suisse d'emprunts et de titres étrangers, mais qu'il y avait renoncé ensuite de l'assurance donnée par l'Association des représentants de la banque en Suisse que les banques et banquiers suisses s'abstiendraient de toute participation officielle à ces émissions.

Or, les délégués de la finance allemande chercheraient à obtenir ou bien que la Suisse participe à l'emprunt actuel, ou bien qu'elle ouvre à l'Allemagne un crédit analogue à celui de cinquante millions récemment ouvert aux commerçants français sous la garantie de la Banque de France, ou encore une combinaison des deux systèmes.

En tout état de cause, le but que poursui-

vent les financiers allemands est d'enrayer la baisse du mark dans la mesure du possible.

Cela expliquerait le retard mis à la signature de l'accord économique germano-suisse.

Les conditions du travail en Angleterre

Le gouvernement britannique a pris le 15 septembre, une disposition suivant laquelle, à partir du premier octobre, nul ne pourra entreprendre aucune démarche aux fins de s'assurer le service dans le Royaume-Uni pour tout travail autre que la production de munitions, d'étrangers résidant à l'étranger, sauf avec une autorisation directe du ministère du commerce et aux conditions, tant spéciales que générales, que pourra imposer le dit ministère.

La légation de Suisse à Londres fait remarquer que cette disposition rendra singulièrement difficile l'émigration en Grande-Bretagne de nos compatriotes; actuellement il est pratiquement impossible à un étranger de pénétrer dans le Royaume-Uni s'il n'est pas en mesure de prouver par document qu'il y a un emploi assuré. Dès le 1^{er} octobre, les employeurs résidant dans le Royaume-Uni ne pourront plus engager aucune personne de nationalité étrangère et résidant à l'étranger sans y être préalablement autorisés par le ministère du commerce.

Le système métrique

L'Association britannique, dans une réunion tenue à Newcastle, s'est prononcée en faveur de l'établissement du système métrique et décimal en Grande-Bretagne sans plus de retard, le moment présent étant considéré comme très propice à cette réforme.

Le conflit de Bienne et la hausse des salaires

— Du *Métallurgiste* —

« De différents côtés, on nous demande à quoi en est le conflit avec la fabrique Aegler. Pour renseigner nos collègues, nous pouvons dire qu'une entrevue a eu lieu avec M. Aegler, le 12 septembre, en laquelle fut discutée la question des revendications qui avaient fait l'objet du conflit. M. Aegler donna satisfaction aux revendications des acheveurs et des remonteurs de barillets. Il fit une minime concession aux remonteurs de finissages et refusa de faire droit aux revendications des remonteurs de mécanismes. Les ouvriers de ces deux dernières parties chargèrent le Comité du syndicat de faire savoir à M. Aegler qu'ils ne pouvaient pas se déclarer satisfaits avec ses dernières propositions et fixèrent des prix pour la tarification de ces deux parties en faisant encore des concessions à leurs premières revendications, ceci dans le désir de faciliter une entente. Au moment où nous écrivons ces lignes, M. Aegler est en possession des dernières propositions de ses ouvriers depuis cinq jours et nous n'avons pas encore reçu de réponse. Les revendications qui restent en litige sont si minimes qu'il faudrait de la part de M. Aegler un acte de mauvaise volonté pour empêcher une entente. Cela nous paraît impossible et nous espérons qu'une entente complète ne tardera pas à se faire.

« Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que quelques patrons ont déjà procédé à une révision de leurs tarifs à la satisfaction des ouvriers.

« S'il devait arriver que des patrons ne proposent pas de révision de tarifs pour les calibres où les ouvriers jugent qu'une révision est indispensable, il faut que les ouvriers présentent leurs revendications directement à leur patron ou par l'intermédiaire du Comité du syndicat. Ceci doit être fait jusqu'au 1^{er} octobre. »

Une enquête sur l'industrie horlogère

Son présent. — Son avenir

La *Sentinelle* publiera les résultats d'une importante enquête à laquelle s'est livré son rédacteur M. E.-P. Graber concernant la situation actuelle de notre industrie jurassienne et les prévisions qui peuvent être faites pour l'époque qui suivra la guerre.

Cette enquête sera terminée par l'histoire de nos fabriques et sur le tableau de celles-ci. Cette enquête qui est bientôt achevée a pu être menée à bien grâce à la complaisance mise par les fabricants que nous avons consultés à nous répondre. Tout ceux à qui nous nous sommes adressés ont répondu avec la plus grande amabilité à notre enquêteur et nous aimons à croire que ceux auxquels nous nous adresserons encore voudront bien le recevoir avec la même parfaite courtoisie.

La *Sentinelle* aura ainsi une série d'articles d'un haut intérêt pour la population jurassienne à publier et pense que ses lecteurs lui seront reconnaissants d'avoir entrepris cette étude d'une façon absolument objective, dit la *Sentinelle*.

La représentation de la Suisse à l'étranger

La *Nouvelle Gazette de Zurich* publie une intéressante lettre que lui a adressée un Suisse établi aux Pays-Bas. Son correspondant préconise un échange de vues entre Etats neutres et insiste sur l'opportunité de créer une légation de Suisse à la Haye indépendante de la légation de Londres.

L'impôt sur les bénéfices de guerre

Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral a approuvé le projet de son Département des finances relatif à l'introduction d'un impôt spécial sur les bénéfices de guerre réalisés dès le 1^{er} janvier 1915.

Seront considérés comme bénéfices de guerre dans les exploitations régulières, le montant dépassant la moyenne du produit net réalisé pendant les deux années qui précèdent la date du 1^{er} juillet 1914, et, pour les marchés conclus occasionnellement, le total du bénéfice, après déduction des débours.

L'impôt de guerre et les sommes versées à des œuvres d'utilité publique pourront être déduits de l'impôt sur les bénéfices de guerre, mais non pas les tantièmes, parts de bénéfice, gratifications et autres gains semblables.

Seront frappés du nouvel impôt: les bénéfices de guerre dépassant le 10 % du produit annuel moyen et 10.000 fr. Pour les sociétés collectives et commanditaires, cette limite est portée à 15 et 20 mille francs. Le taux de l'impôt est fixé à 20 %. Un supplément de 5 % est prévu pour le montant dépassant les 100.000 francs de bénéfices de guerre ou le double du produit net.

Notre situation financière

Au conseil fédéral, M. le conseiller fédéral Motta a fait de nouveau un exposé complet de notre situation financière; il a laissé entrevoir que si la guerre se prolonge jusqu'à la fin de 1917, nous nous trouverons en présence d'une dette nette de 675 millions et qu'il nous faudra amorcer 40 à 45 millions de recettes nouvelles par an. La partie principale de son programme financier se résume dans ce dilemme: monopole du tabac ou impôt direct

fédéral. Le Conseil fédéral a fait son choix et se prononce pour le monopole du tabac.

Toutes ces questions seront soumises à la grande commission d'experts, qui se réunira le 10 octobre prochain.

Le programme financier de la Confédération

La commission consultative extra-parlementaire pour le programme financier de la Confédération a été composée par le conseil fédéral de la façon suivante: MM. Billeter, syndic de Zurich, landammann Blumer, Glaris, Joehr, directeur de banque, Cailler et Chuard, conseiller d'Etat Clottu, de Neuchâtel, conseiller aux Etats During, de Lucerne, conseiller national Fazy, de Genève, conseiller national Alfred Frey, de Zurich, Julius Frey, de Zurich, conseillers nationaux Garbani - Nerini, Tessin, Gaudard, Vaud, Georg, président de la Chambre de commerce de Genève, Hauser, Bâle, Albisser, secrétaire ouvrier, Lucerne; professeur Landmann, Bâle; Laur, secrétaire des paysans; Messmer, délégué du Département des finances pour l'administration de l'impôt de guerre; Milliet, directeur des alcools, conseillers nationaux Gustave Muller, Berne, et Mussy, Fribourg; conseiller d'Etat Obrecht, Soleure; Perini, Coire; Lorenz, Zurich; Scheurer, conseiller d'Etat, Berne, Schmid, conseiller d'Etat, Aarau; Seiler, conseiller d'Etat, Sion; conseiller nationaux Sigg, Genève, et Speiser, Bâle; Tschumi, conseiller d'Etat, Berne; conseillers nationaux von Streng, Thurgovie; Wagner et Hofmann, Thurgovie; Chatelain, directeur de la Banque cantonale, à Neuchâtel.

La foire d'échantillons de Bâle

Le président de la Confédération, M. Camille Decoppet, et M. le conseiller fédéral Edmond Schulthess ont accepté la présidence d'honneur de la foire suisse d'échantillons qui se tiendra à Bâle du 15 au 29 avril 1917.

Registre du commerce

Enregistrements:

6 septembre 1916. — *Perrenoud & Cie.*, Bureau technique Tano, société en nom collectif (U.-D. Perrenoud, de La Sagne et des Ponts-de-Martel, Ch^s Hutter, de Maienfeld, (Grisons) achat, vente, commission, exportation de tous articles quelconques. Direction: rue Léopold Robert 8, Bureau commercial: rue Léopold Robert 46, *La Chaux-de-Fonds*.

13 septembre 1916. — *Arn. Rebetex*, fabrique de décolletages et tournages en tous genres, *Alle*.

14 septembre 1916. — *J. Wollmann & Melzer, Womel Watch Co.*, société en nom collectif (Jacob W.- de Nasielsk, (Pologne russe) et Julius M.-, de Trzebinia (Galicie) fabrication de montres, ruelle du fer 4, *Bienne*.

Modifications:

2 septembre 1916. — La raison *Kasimir Heuri*, fabrication de boîtes d'argent, à *Rosières* (Soleure) est radiée. L'actif et le passif sont repris par la maison *Witwe Kasimir Heuri*, fabrication de boîtes d'argent, *Rosières* (Soleure).

5 septembre 1916. — La société en nom collectif *Gebr. Marti*, (siège à *Soleure* et succursale à *Oftringen*) fabrication de boîtes de montres, ajoute à sa raison sociale celle de *Marti frères*.

6 septembre 1916. — La société en commandite *Marc Dubois & Cie, successeurs de Léon-N. Robert*, est dissoute. L'actif et le passif sont repris par la maison *Ernest Tolck, La Chaux-de-Fonds*, qui ajoute à sa raison les mots: *Successeur de Marc Dubois & Cie*.

Radiation:

30 août 1916. — *Compagnie Nomis S. A.*, en liquidation, *La Chaux-de-Fonds*.

Liste des dessins et modèles

Dépôts.

- N° 27229. 17 août 1916, 3 h. p. — Ouvert. — 2 modèles. — Mouvements de montres. — *Era Watch Co., C. Ruefli-Flury & Cie.*, Bienne (Suisse). Mandataire: W. Kœlliker, Bienne.
- N° 27241. 22 août 1916, 7 h. p. — Cacheté. — 17 modèles. — Fermoirs. — *Arnold Montandon*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.
- N° 27247. 23 août 1916, 7 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Bague porte-médaille ou porte-montre, à charnière. — *L. A. J. Ditesheim & frère*, Fabrique Movado, La Chaux-de-Fonds.
- N° 27248. 24 août 1916, 3 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Boîte de montre. — *Charles Zurbrugg*, Bienne (Suisse). Mandataire: W. Kœlliker, Bienne.
- N° 27256. 26 août 1916, 2 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Fabrique d'horlogerie Fontenais-Porrentruy (S. A.)*, Fontenais (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.
- N° 27265. 24 août 1916, 7 h. p. — Cacheté. — 24 modèles. — Insignes. — *Aug. Duvoisin fils*, Lausanne (Suisse) Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève.
- N° 27266. 28 août 1916, 7 h. p. — Ouvert. — 2 modèles. — Bracelets extensibles et fermoirs de sûreté pour bracelets extensibles. — *Industrielle Neuchâteloise S. A.*, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Prolongations.

- N° 19693. 22 juillet 1911, 6 h. p. — (II^e période 1916/1921). — 6 modèles. — Mouvements de montres.
- N° 19748. 4 août 1911, 6³/₄ h. p. — (II^e période 1916/1921) — 1 modèle. — Mouvement de

montre. — Manufacture de Chézard, *Albarret, Kohn & Cie.*, Chézard (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrements du 16 août 1916.

N° 20089. 3 novembre 1911, 6³/₄ h. p. — (II^e période 1916/1921). — 2 modèles. — Calibres de montres. — *Vuilleumier et Enay*, Sonvilier (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 1^{er} septembre 1916.

Radiation.

N° 27119. 11 juillet 1916. — 1 modèle. — Mécanisme de mise à l'heure négative (radié ensuite de renonciation du 19 août 1916).

Consulats

Le Conseil fédéral a accepté avec remerciements pour les services rendus la *démission* donnée par M. Frédéric Hartje, de Brème, de ses fonctions de consul de Suisse à Para (Brésil).

Nouvelles diverses

Entre socialistes. — Le comité central du Grutli et le secrétaire de la société centrale ont déposé une plainte pour diffamation contre la rédaction du *Volksrecht*, journal socialiste zuricois. Les sections de Vevey, Regensdorf et Wald, Zurich et Wigoltingen sont, à leur tour, sorties du parti socialiste suisse.

Service de chèques. — A partir du 20 septembre 1916, le cours de réduction des versements et des virements à destination de la *Grande-Bretagne*, effectués par l'intermédiaire du Bankverein suisse, à Londres, (compte de chèques postaux n° V,600, à Bâle, est fixé à fr. 25,75 pour 1 livre sterling.

Cote du diamant brut

du 21 Septembre 1916

Eclats de diamant pur fr. 8,60 à 9,35 le carat Boart, qualité courante, 10,40 » 10,60 »
Marché en hausse.

Cours du jour, communiqués par la maison Lucien Baszanger, 10, Corraterie, Genève.

Escompte et change

Taux d'escompte. — France 5%. — Belgique —. — Italie 5%. — Londres 6%. — Espagne —. — Pétrograde 6%. — Amsterdam 4 1/2%. — Allemagne 5%. — Vienne 5%. — New-York —. — Stockholm 5 1/4%. — Copenhague 5%.

Changes à vue (demande et offre): France 90.70/91.75. — Belgique —. — Italie 81.90/83.90. — Londres 25.24/25.54. — Espagne 105.50/108.50. — Pétrograde 172.—/175.—. — Amsterdam 216.30/218.30. — Allemagne 91.65/93.65. — Vienne 62.25/64.25. — New-York 5.22/5.42. — Stockholm 148.50/151.50. — Copenhague 143.50/146.50.

Cote de l'argent

du 22 Septembre 1916

Argent fin laminé fr. 439.— le kilo
Change sur Paris fr. 90.60

Commandes Clichés
(Originaux et Galvanos)
à la **Photogravure Haefeli & Co**
à la Chaux-de-Fonds
(Vous serez servis rapidement et avantageusement)

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ
Société Anonyme — Directeur: F.-E. PFISTER
HORLOGERIE Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**
Etude et entreprise de Calibres spéciaux
Ebauches et finissages 10 à 36 lignes
Tous genres clefs et remontoirs
— **Spécialité extra-plates et plates soignées** —
La fabrique ne termine pas la montre
TÉLÉPHONE 4015 H 5101 J TÉLÉPHONE

Aux Grossistes
Fabrique d'horlogerie bien organisée entreprendrait des commandes régulières, mouvements seuls ou emboîtés: Calottes 13^m ancre en tous genres, qualité garantie. 18 et 19^m ancre, mouvement hauteur 28/12, qualité soignée. Prix très avantageux. 2094
Ecrire sous P 2450 à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Importateurs en gros d'Outils et Fournitures d'horlogerie, Graveurs, Bijoutiers et Dentistes, pierres fines et imitations pour bijouterie,
Bijouterie et horlogerie en tous genres,
Prient MM. les Fabricants d'envoyer catalogues et échantillons des dernières nouveautés en horlogerie; désire plus spécialement des offres pour montres en argent, cylindre et ancre. 2007
J. R. COTRIM & AFFONSO, L da
LISBONNE PORTO
Rua da Prata 173 Rua 31 Janeiro 145
Toute correspondance doit être adressée directement à Lisbonne.
PORTUGAL

Horlogerie soignée — Réglage de précision
Armand Notz, La Chaux-de-Fonds
Rue Numa Droz, 73,
Mouvements ancre, 7, 8, 8 1/2, 8 3/4, 9 lig., plats et hauteur normale; mécanisme en vue ou calibres pistolets.
Mouvements rectangulaires pour pendants ou bracelets.
Mouvements ovales, 5 1/2 sur 7 lignes. Téléphone 10.29
Mouvements prêts à mettre en boîtes.
Montre ancre, boîte nickel, 13 lignes, qualité supérieure.
Promptes livraisons. Prix avantageux. Demandez échantillons.
1156 **Création de calibres réservés.** H 20016 C

CALOTTES
Nous pouvons toujours fournir des calottes 13 lignes ancre à de très bonnes conditions.
Prix exceptionnels pour MM. les grossistes.
Se recommande 2027
H. Raelson & Cie,
68, Rue du Progrès,
La Chaux-de-Fonds.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE
La Banque Cantonale Neuchâteloise traite toutes les opérations de banque.
Elle ouvre des **comptes-courants** débiteurs et créditeurs.
Elle fait des **prêts** sur hypothèques, sur cédules et sur billets.
Elle délivre des **bons de dépôt** à 1 an au taux de 4 1/2%; à 2, 3, et 5 ans au taux de 4 3/4%. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme.
Elle reçoit les dépôts sur **livrets d'épargne** à 4% l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.
Elle s'occupe de la **gérance de fortunes** et soigne l'achat, la vente et la garde de titres à des conditions très modérées.
Elle délivre des **chèques** et **lettres de crédit** sur toutes les villes importantes du globe.
Elle négocie les **monnaies et billets de banque étrangers**.
Elle fait le commerce des **matières d'or, d'argent et de platine**.
Or fin pour doreurs. H 20022 C 1452

Quelques considérations sur les montres à cadrans lumineux.

Nombre de fabricants ne se rendent pas encore compte de l'intérêt qu'il y a, pour conserver la renommée de leurs produits, de se servir exclusivement de matières lumineuses sûres et de longue durée.

Chacun est à même d'évaluer l'intensité de luminosité d'une poudre livrée au commerce: il n'en est pas de même pour connaître la durée des mêmes produits; il faut pour cela soumettre les poudres à des analyses assez compliquées.

Il y a lieu de classer en deux catégories bien distinctes les produits lumineux destinés aux cadrans de montres, boussoles, etc. La première catégorie comprend les poudres à luminosité de longue durée qui sont fabriquées à base de Mesotor, et soumise à l'action des sels de Radium. Vu le prix excessivement élevé du Radium il est exclu que cette matière entre à l'état pur dans les poudres lumineuses à l'usage dans l'industrie horlogère. Une poudre sérieuse et de longue durée doit toutefois nécessairement être soumise à l'action du Radium ou de ses sels. Des produits de cette qualité sont reconnaissables déjà au bout de quelques mois; des cadrans qui seront garnis de matière à base de Mesotor et de sels de Radium seront d'une intensité lumineuse plus forte 6 mois ou une année après avoir été posée qu'au début.

Les matières lumineuses de courte durée, que nous appellerons deuxième catégorie, seront au début d'une intensité lumineuse assez forte, peut-être plus forte, quoique bien meilleur marché que celles à longue durée. Au bout de peu de temps, elles perdront toutefois de leur force et la luminosité disparaîtra entièrement. Ces poudres sont fabriquées à base de Radiator, produit trouvé pour remplacer le Mesotor dans le but de fabriquer des matières à des prix plus bas.

Les poudres lumineuses à base de Mesotor et soumises à l'action du Radium peuvent être fabriquées pour une durée jusqu'à 20 ans, tandis qu'une poudre fabriquée au Radiator ne peut, en aucun cas, durer plus que 3 ou 4 ans pour la qualité très forte.

La poudre lumineuse doit être manipulée conformément aux prescriptions en matière pour rendre toute sa force; un traitement irradiationnel enlèvera aux produits de leurs propriétés. **Les laboratoires suisses „Meteor” pour la fabrication des matières lumineuses à Bienne,** enverront gratuitement, à Messieurs les fabricants qui lui en feront la demande, un traité sur les propriétés, la composition et l'emploi des produits lumineux. 1974

HORLOGERIE

Vente de Mouvements compliqués

Le lundi 25 septembre 1916, à 3 heures après-midi, au **Château de Nyon**, l'office des poursuites de Nyon vendra au comptant 2117

14 mouvements compliqués d'horlogerie (montres).

Taxe d'expert, fr. 2350.—

Nyon, le 16 septembre 1916.

Le préposé aux poursuites, **L. Gottofrey.**

3 tours Oerlikon

sont à vendre.

250x1500.—

Livrable fin novembre.

Ecrire s. **P 15680 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 2122

Commerçant énergique et indépendant, d'un certain âge, tout à fait au courant des travaux de bureau, cherche place dans une fabrique d'horlogerie comme expéditeur, correspondant ou comptable. Connaissance des langues française, italienne et allemande. — Adr. offr. sous chiffres O. F. 7326 à Orell Füssli-Publicité Zurich. 2113

TRADUCTIONS, et correspond en allem., angl. et espagn., discrétion absolue. F.-A. DROZ, 89, r. Jaquet-Droz, Chaux-de-Fonds.

A vendre à prix avantageux et pour cause de cessation de commerce

fournitures d'horlogerie

1^{re} qualité: balanciers plats et baguettes, viroles, cabrons d'émeri, outils etc. etc., ainsi que

layettes, casiers et banques

à tiroirs p^r fournitures d'horlogerie. Convient pour comptoirs et fabriques.

S'adresser à M^{me} Léa Duvel Stauffer, Buttes. 2131

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich, F. 21.

ASSORTIMENTS ROSKOPF Pitons tous genres. Plaques turques

FRITZ GRANDJEAN, LE LOCLE. 1019

Exigez

nos matières radifères

et

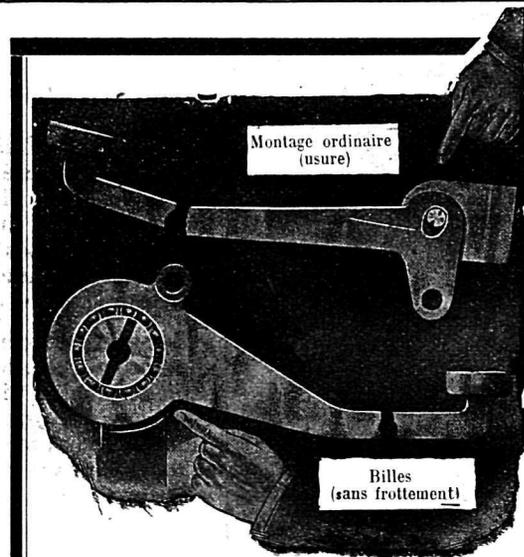
vous aurez une garantie sérieuse

Banque du Radium

Zurich 1003

Dr O. Rentschler

Représentant: **GÉRALD GOSTELI**, rue Léopold Robert 8 La Chaux-de-Fonds.



Si vous désirez employer la meilleure et la

Machine à écrire

la plus perfectionnée, demandez prospectus ou démonstration de la

L. C. SMITH & BROS. Mod. 8.

Construction à billes,

SILENCIEUSE

Machine construite par les quatre frères Smith, résultat de 30 années d'expérience

S'adresser aux Agences de cette machine:

Berne: Théo Muggli, Spitalgasse 31.

Lausanne: L. C. Smith & Bros, 14, rue St-François.

Genève: J. F. Brandt, 10, rue des Allemands.

Zurich: Théo Muggli, Bahnhofstrasse 90.

St-Gall: Théo Muggli, Poststrasse 18. 1974

Fabrication de tout objet en Celluloïd
Fabrique suisse d'Objets en Celluloïd
ZOLLIKOFEN
BERNE

Spécialités:
Cadrans avec impression lithographiée en diverses couleurs, exécut. fine et soig.
Verres de montres en celluloïd incassables ainsi que tout autre article pour horlogerie

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS

Sièges: ZURICH, BERNE, BALE, ST-GALL, GENÈVE, LAUSANNE, VEVREY, LA CHAUX-DE-FONDS

Capital social: 36.000.000

Réserves: fr. 8.700.000

Dépôts d'argent en compte courant, à termes et contre Obligations ou Bons de dépôts de notre Banque aux meilleures conditions.

Placement de capitaux.

Gérance de fortune.

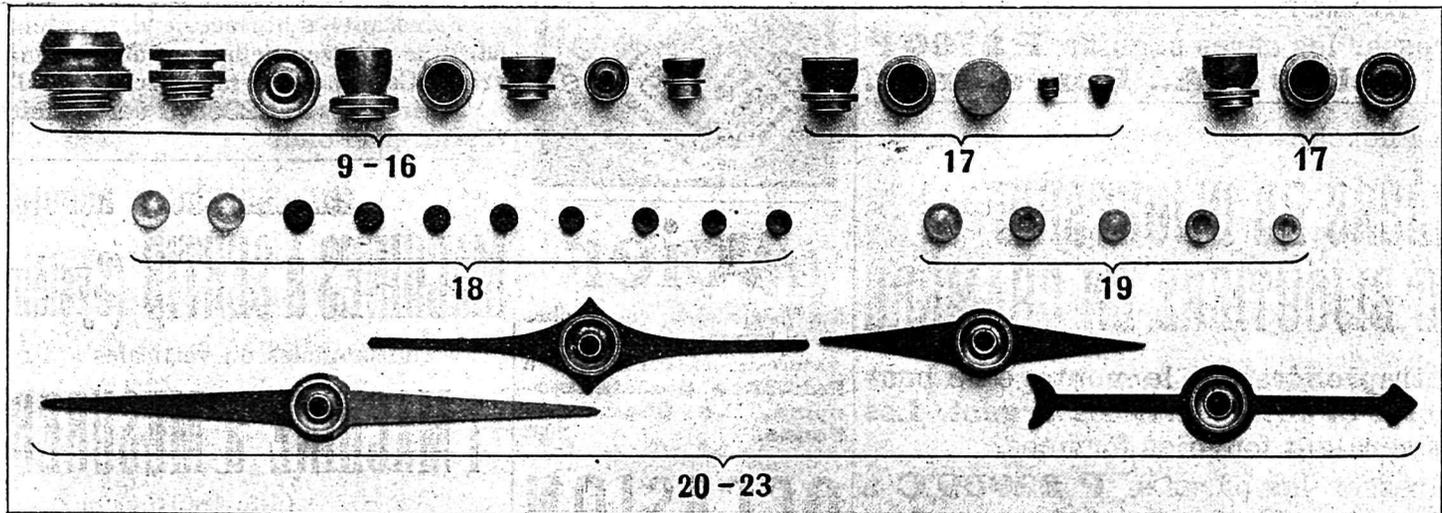
Garde de titres.

Location de Coffres-forts. Installations de toute sécurité. Cabines isolées pour le détachement des coupons.
Escompte et encaissement de lettres de change sur la Suisse et l'étranger.
Avances sur titres courants.
Change de monnaies et billets étrangers.
Encaissement de coupons et titres.

WEBER FRÈRES, St-Imier (Suisse)

FABRIQUE DE PIERRES FINES ET SERTISSAGES POUR L'INDUSTRIE

SPÉCIALITÉ : BOUSSOLES



N° 9-16, différents modèles de chapes serties pour boussoles, variable en formes et hauteurs sur modèles ou croquis.
 N° 17, chapes sans pierres pour boussoles (bon marché). P 6348 L

N° 18, chapes avec façon pierres, (nouveau ; très demandé).
 N° 19, pierres non serties pour boussoles.
 N° 20-23, différents modèles de chapes pour boussoles avec aiguilles rivées et aimantées, (avantageux, finies prêtes à mettre en place).

Nous livrons aussi les aiguilles avec pointe garnie de matière lumineuse radio-active.

Vu notre installation moderne et complète pour la fabrication des pierres pour boussoles (atelier spécial pour le sertissage) nous sommes à même de les fournir à des conditions très avantageuses.

Prix, renseignements, échantillons seront toujours envoyés par retour. — Grand stock de tous les genres.

MAISON SUISSE FONDÉE EN 1881

ATELIERS DE **LOUIS ZWAHLEN** CONSTRUCTEUR
 LAUSANNE (MALLEY) SUISSE.



NOUVEL APPAREIL
 POUR LE TRANSVASAGE
 DES ACIDES, ETC.
 MODÈLE DÉPOSÉ + 26789

AVANTAGES :
 1829 MANUTENTION
 SIMPLE ET DE TOUTE SÉCURITÉ.
 ADAPTATION A DES BONBONNES
 D'UNE CONTENANCE de 8 à 65 Litres.

FABRIQUE DE JOYAUX

en tous genres soignés et courants
 pour Mouvements d'horlogerie, Boussoles, Compteurs électriques, à gaz,
 à eau et Appareils divers, en rubis, saphir, grenat et agates

L S E^D JUNOD S. A.
 Lucens (Suisse)

Maison fondée en 1850

Succursale à Moudon: A. Perrenoud-Badoux

La plus ancienne fabrique dans ce genre d'industrie.

Assortiments spéciaux de pierres pour rhabillages de montres

11 21317 L

Ellipses et Levées.

1341



Fabrique Suisse de Tarauds „EXCLUSIF“

Bureaux : La Chaux-de-Fonds Téléphone 1.29
 Rue Jaquet-Droz, 43

Tous genres de tarauds, dans tous les diamètres
 et tous les pas.

Tarauds spéciaux sur modèles et sur dessins.
 Spécialité de tarauds pour munitions, garantis au 1/100.
 Filières circulaires pour machines à décolleter.
 Mèches à contrepercer.

2017



Importation directe de
 Diamants et Pierres précieuses

LUCIEN BASZANGER

10, Corratierie Genève Corratierie, 10

DIAMANT BLANC et NOIR (Boart et Carbone)
 pour usages techniques

RUBIS, SAPHIRS ET GRENATS BRUTS
 pour l'Horlogerie

Pour Bijouterie et Décoration :

ROSES ET BRILLANTS
 PERLES ET PIERRES DE COULEUR

Adresse télégraphique : « Indomines-Genève ».



DÉCOLLETAGE

Quelle usine pourrait entreprendre la fabrication journalière de 2108

**20.000 à 40.000 vis en acier
de 2,50 mm.**

La matière serait fournie.

Adresser les offres s. chiff. **P 2700 P**
à **Publicitas S. A., Porrentruy.**

On cherche

ATELIERS DE BIJOUTERIE OU BIJOUTIERS EN CHAMBRE

qui entreprendraient le montage de bonbonnières et autres articles argent. Les pièces seraient fournies formées.

Adresser les offres s. **P 22909 C** à
Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2112

Assortiments cylindres

Nous offrons un lot d'assortiments cylindres 16 lignes pivotés. 2107 P 6430 J

Diamètre du cylindre 87/100, de la roue 722/100.
Hauteur totale du cylindre 442/100.
Hauteur totale de la roue 172/100 entre portées.

FAVRE FRÈRES, Cormoret.

Commerce d'Horlogerie

A remettre la suite d'un commerce de vente directe au particulier. Très peu de reprise.

S'adresser sous chiffres **P 22884 C** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 2103

Fabrique de montres soignées demande 2109

VISITEUR

pour la terminaison des montres et capable de seconder le chef de fabrication. Place stable et bien rétribuée. Discretion assurée. Faire offres avec indications d'emplois antérieurs sous chiffres **P 22898 C** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.**

Maison alsacienne

ayant des relations avec les horlogers du pays

cherche la représentation

d'une bonne fabrique d'horlogerie.

S'adresser à MM. **ERNY & EY**, à **Mulhouse** (Alsace), Rue du Jardin d'horticulture 5. 2110

QUI pourrait livrer rapidement mouvements ancre Robert 10 1/2", 15 rubis, tirette. Ecrire Case postale 19766, La Chaux-de-Fonds. 2092

AVIS

Le déposant des modèles qui font l'objet des certificats de dépôt 27050 et 27188, reconnaît la validité du brevet **Gustave et Louis Thiébaud No 70313**, protecteur de montres-bracelets, indépendant de la montre, et informe le public que pour cette raison il a fait radier les modèles déposés au Bureau Fédéral de la propriété intellectuelle à Berne et parus dans la Feuille-Officielle Suisse du Commerce, Nos 156 et 195 de l'année 1916. 2119

E.D. Elias

HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
Heerengracht 555
AMSTERDAM
HOLLANDE 4016



Acier

5 à 6/10 épaisseur en planches ou en bandes, demandé.

Offres sous **P 15657 C** à **Publicitas Société Anonyme, La Chaux-de-Fonds.** 2083

OCCASION

Nous sommes acheteurs de

Machines à retreindre

Petites perceuses sensibles

Petites fraiseuses. 2099

Faire offres à **J. Mauler**, fournitures de mécanique, 8, Chantepoulet, **Genève.**

Maison à vendre

Belle occasion pour industriel, le rez-de-chaussée pouvant être aménagé pour atelier et agrandi. Situé au nord de la ville à proximité d'un bureau de poste.

S'adresser par écrit sous **P 22893 C** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 2105

A vendre

2 grosses finissages 11 1/2" bascule, tirette, coll. 72 Fontainemelon, 1 lot pierres moyennes grenat dessus, n° 17 1/2 et 18 1/2, en bloc ou séparément.

Faire offres par écrit sous chiffres **P 2635 P** à **Publicitas S. A., Porrentruy.** 2081

FABRIQUE DE RESSORTS DE MONTRES 1147

Commission et exportation

Louis KUSTER

Succ. de R. Bähler-Kuster

Maison fondée en 1874

Téléphone 16.70

Chaux-de-Fonds Envers 22.

Bracelets cuir p. montres

Fabrication.

Travail soigné. Livraison rapide.

Se recommande

Georges Metzger

A. M. Piaget 19,

La Chaux-de-Fonds. 1940

Importante fabrique de montres du Jura bernois demande

Comptable - Correspondant

capable. Connaissance des langues allemande et anglaise est exigée. 2095

Faire offres par écrit sous chiffres **P 2670 P** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.**

FABRIQUE

Fabricants d'horlogerie demandent à louer une fabrique ou éventuellement ateliers pour 50-100 ouvriers. Cas échéant seraient acheteurs d'une fabrique.

Ecrire sous **P 22868 C** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 2096

On cherche à acheter

MACHINES à SERTIR (Système HAUSER)

horizontales ou verticales à 3 broches.

1 MACHINE à MESURER „DIXI”

(dite transporteur)

QUELQUES MACHINES A TAILLER LE LAITON

(Barillets, canons, etc.)

Toutes ces machines neuves ou à l'état de neuf.

Adresser offres sous chiffres **P 22824 C** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 2082

Mouvements

Maison importante cherche fabricants ou termineurs pouvant livrer les mouvements suivants par fortes séries suivies :

9 et 10 1/2 lig. cyl.

9 3/4 et 10 1/2 lig. ancre

Paiement au comptant.

Offres sous chiffres **P 22875 C** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 2100

Technicien-Calibriste

est demandé par fabrique d'ébauches du canton de Soleure. Place stable et bien rétribuée.

Offres sous chiffres **P 22716 C** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 2054

OFFICE DE BREVETS D'INVENTION,

MARQUES, DESSINS ET MODÈLES SPÉC. POUR L'HORLOGERIE et la MÉCANIQUE 1111

W. KOELLIKER, Ing. Conseil, BIENNE, 61, Elfenau-Gare

Montre-réveil

Quelle fabrique entreprendrait la livraison d'une ébauche de mouvement réveil; soit à l'état d'ébauche ou de mouvement terminé.

Article nouveau et breveté.

Offres sous chiffres **P 22714 C** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 2048

Employé

25 ans, énergique et d'initiative, comptable-correspondant, français-allemand, sténo-dactylographe, au courant des voyages, de la fabrication d'horlogerie et de tous travaux s'y rapportant, cherche situation d'avenir tout de suite ou pour époque à convenir.

Sérieuses références.

Adresser offres par écrit sous chiffres **P 15630 C** à **Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 2098

Importante maison d'exportation demande tout de suite,

mouvements cylindres 10 1/2 lignes

et quelques grosses calottes plaqué même grandeur, marque M. G. B. M. Genève. Paiement comptant.

Adresser offres sous chiffres P 22926 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2115

RÉGLAGES

Qui entreprendrait des réglages plats, 19 lignes, spiraux ferro-nickel, avec retouches après dorure.

Faire offres à Publicitas sous chiffres 22915 C, La Chaux-de-Fonds. 2114

Manufacture d'horlogerie
J. STUDI à Zuchwil (Soleure)

Montres-bracelets

10 1/2 et 13 lignes ancre, argent et métal, qualité bon courant. 2121

Fabrique à vendre

Pour cas imprévu, on offre à vendre de gré à gré, dans localité industrielle du canton de Neuchâtel, une fabrique d'horlogerie très bien installée, occupant une quarantaine d'ouvriers.

Sont compris dans la vente, toutes les machines de l'atelier des ébauches, l'outillage, la fabrication consistant en spécialités, calibres modernes et de grande vente, le mobilier des bureaux et ateliers.

Force motrice, électricité et eau installées.

Personnel formé à disposition.

Convientrait pour n'importe quelle industrie.

Ecrire sous chiffres P 22843 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2086

10.000 mèches américaines livrables de suite
CHRISTEN & C^{ie}, Berne
(P 6588 Y) 2116

Fabrique de boîtiers pour lampes électriques de poche, cherche

concessionnaire

pour la vente de ses produits sur le marché suisse.
Faire offres sous P 22941 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2129

EMPLOYÉ

connaissant tous les travaux de bureau, comptabilité, rhabilleur expérimenté, au courant de la fabrication complète ainsi que de la fourniture d'horlogerie et bijouterie, cherche place à Londres, Italie, éventuellement Amérique. Connaissance des langues française et allemande et bonnes notions de l'anglais et italien.

Offres sous chiffres P 2125 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Georges Wuilleumier

La Chaux-de-Fonds
24, Crêt —o— 24, Crêt

Spécialité:

Montres système Roskopf en bracelets et lépines 16 lig., savonnettes et lépines 19 lig., dorées, argentées, galonnées, facettes.

Qualité défilant toute concurrence. 1516



H 13 U 1904

Par suite de changement de fabrication, à vendre avantageusement.

2 gr. finiss. ancre, 11/11 44/100 Rob. 1/2 tir., 1/2 pous. à 2 des, avec sertiss. faits et pivotages, toutes bonnes fournitures.

6 cart. dito terminés, 24 cart. dito terminés, cal. acier anglaises g/guichet.

2 cart. 10 1/2 ancre Rob., cal. acier. 4 cart. dito, lép. acier, façon Genève, cad. métal à 2 des. — 18 douz. finis. sertis. 10 1/2 lép. à 2 des, poussettes. 24 mouvements 8 3/4 ancre Rob., sav. sertis, échap. faits sur pièces. Tous ces mouvements 15 rubis, bonne fabrication.

36 mov. 13 ancre Rob., lép. à ponts, sertis et pivotés.

2 gr. cal. métal, 13 ancre cal. spécial, tir., 10 rub., cad. rad. 13/24 rouge à 2 des. — 1 gr. dito argent 800.

Différentes fournitures: calottes acier, argent et plaqué, avec cad. sur cage 10 1/2 et 11 lignes Rob. — Assortiments etc. etc.

Pour renseignements, prix et conditions, écrire sous chiffres P 64431 à Publicitas S. A., St-Jmier. 2133

Montres et fournitures

Fabricant d'horlogerie suisse connaissant bien le marché producteur, cherche encore une ou deux maisons pour soigner commandes.

Peut traiter soit en son nom ou pour compte client. Grand avantage de recevoir marchandises conformes, bien vérifiées, à temps et groupées.

Ecrire s. P 20034 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1892

A VENDRE

quelques centaines de kilos laiton en triangles, dans les dimensions de 3, 3,5, 4, 6,5 et 10 mm.

Adresser offres sous chiffres P 22965 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2132

PIVOTEUR

sur pièces 7 et 8 lig., cherche place ou travail à domicile.

S'adresser à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2120

AVIS

La maison soussignée W.-E. Vogt, à La Chaux-de-Fonds, fabrique d'aiguilles de montres, a l'honneur d'informer qu'elle a nommé M. Joachim Hauser, agent d'affaires à Zurich comme représentant général pour la Suisse et l'étranger.

A cette occasion nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien lui réserver les ordres et nous vous assurons que vous serez bien servis.

La Chaux-de-Fonds, Septembre 1916.

W.-E. Vogt.

Le soussigné M. Joachim Hauser, agent d'affaires à Zurich, a l'honneur de vous informer, Monsieur, qu'il a repris la représentation générale de la maison W.-E. Vogt, fabrique d'aiguilles de montres à La Chaux-de-Fonds, pour la Suisse et l'étranger et prie l'honorable clientèle de vouloir bien lui transmettre ses ordres et assure une prompte et réelle livraison. 2118

Zurich, Septembre 1916.

Joachim Hauser.

Pierristes

On offre à vendre à bon compte:

1 machine à polir les plats (état de neuf).

1 tour à tourner, boîte tarreaux et filière.

1 machine à vérifier, à main, renvoi et presse.

1 machine à mesurer les épaisseurs.

1 tour à angler neuf.

2127

S'adresser à Robellaz & Cardinaux, Bullet (Vaud).

Fabricants

Faites vos offres pour tous genres pour le Danemark. Nous sommes également acheteurs de tous vos stocks. Paiement comptant.

Faire offres à

2124

Wandschneider, Nordisk, Uhrhandel

Copenhague K

(Danemark)

Intérêt spécial pour cylindre, gal., 18/8, Remt.

8 3/4 lignes ancres

On demande pour de suite des calottes ou bracelets complets 8 3/4 lignes ancres en formes rondes et fantaisies. 2126

Offres sous chiffres P 22961 C avec indication du stock et prix à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

On cherche à acheter

neuf ou d'occasion: une petite machine à tourner les aciers avec au minimum 2 porte-burins.

1 aspirateur petit modèle.

Adresser offres détaillées à fabrique AUREOLE, Parc 130, La Chaux-de-Fonds. P 22950 C 2123

Usine

bien outillée pour fabrication bouchons de gaine demande offres pour rondelles acier, on entreprendrait nouvelles commandes.

Adresser offres sous P 2128 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2128

UNIVERSO (S.A.)
INDIQUE L'HEURE AU MONDE ENTIER
FABRIQUES RÉUNIES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES FABRIQUES D'AIGUILLES

SIÈGE SOCIAL
La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 83.

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés d'Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour montres, pendulettes, pendules, compteurs, baromètres, manomètres, et tous instruments de mesurage et de précision. — Boussoles.

CRÉATEUR
des Aiguilles creusées et ajourées pour
"RADIUM"

Modèles déposés en acier bleui et métal oxydé noir inaltérable en toutes qualités depuis 7 à 50 m/m.

TOUJOURS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS.

Devis pour articles spéciaux sur demande

FABRIQUES DE GAINERIE
Ateliers de Reliure et Encadrements

SCHWEIZER & SCHOEPF

Maison fondée en 1869

LE LOCLE, Envers 37 — LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 29
Fabrication par procédés modernes 4007

Bracelets cuir en tous genres

Portefeuilles pour montres de voyage.

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone
Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'INDUSTRIELLE

Société anonyme

Maison fondée en 1878

Manufactures de Cartonnages

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de

Cartonnages pour l'Horlogerie

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule plus de 200 ouvriers et ouvrières.

Stock continuuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3510 F

Directeur général: H. Schmidlin.

Pour adresse: L'Industrielle, à Fribourg. 4874

Téléphone N° 418.

Pierres fines pr Horlogerie, Grenats et Rubis

Theurillat & Cie
PORRENTROY

Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour.
500 ouvriers
Usines: 3 en Suisse, 1 en France, 2 en Italie

H 4715 P 4724

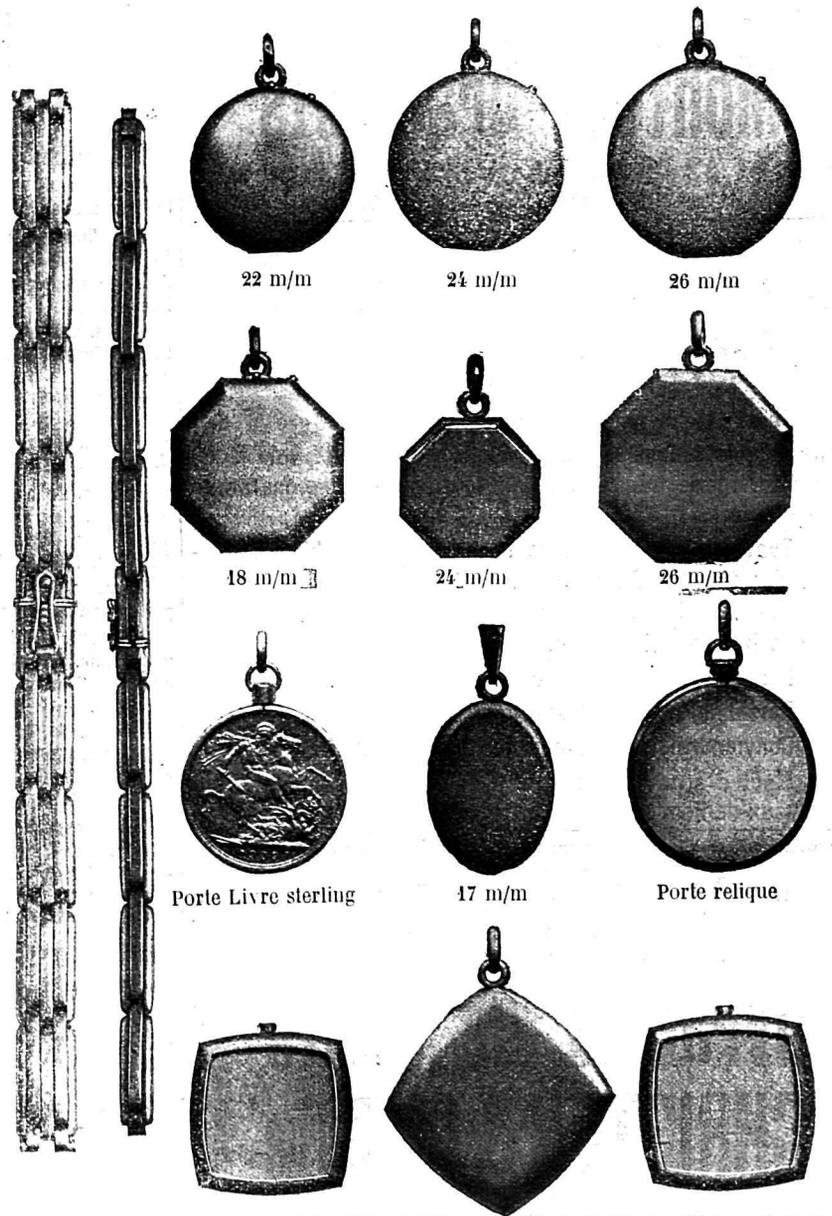
✠ C. R. SPILLMANN & C^{IE} ✠

Téléphone 379

La Chaux-de-Fonds

Doubs 32 Nord 49-54

Médillons or de fabrication supérieure



Fabrique d'Horlogerie

J.-H. HASLER

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 6.01

Spécialité en

Montres: Quantièmes et 8 jours

Nouvelle Montre Roskopf quantième plate

Prix défiant toute concurrence.

H 20027 C Demandez catalogues et échantillons. 4508